



Fichier de renseignements confidentiels

Fiche descriptive

Article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) et article 4, alinéa 1, paragraphe 5 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2)

1 Désignation du fichier

Nom du fichier :	Gestion des dossiers en interprétation légale
Famille du système :	Information juridique et légale
Détenteur :	Direction générale de la législation (DGL)
Date de création :	2005-10-29

2 Catégories de renseignements contenus dans le fichier

<input checked="" type="checkbox"/> Renseignements concernant l'identité	<input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'éducation
<input type="checkbox"/> Renseignements concernant la santé	<input checked="" type="checkbox"/> Autres renseignements (précisez) :
<input checked="" type="checkbox"/> Renseignements financiers	Recours judiciaire
<input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'emploi	

3 Fins pour lesquelles les renseignements sont conservés

<input checked="" type="checkbox"/> En vue de l'application d'une loi (précisez) : L'ensemble des lois applicables à Revenu Québec
<input checked="" type="checkbox"/> En vue de l'application d'un règlement (précisez) : L'ensemble des règlements applicables à Revenu Québec
<input checked="" type="checkbox"/> En vue de l'application d'un programme (précisez) : L'ensemble des programmes applicables à Revenu Québec

Pour la gestion interne de Revenu Québec (précisez) :

Autres fins (précisez) :

Ce système sert à conserver des lettres d'interprétation et d'autres documents d'intérêt en matière juridique pour faciliter leur consultation interne par des employés de la Direction principale des lois sur les impôts (DPLI).
Les fichiers numériques enregistrés dans ce système permettent la recherche et la consultation d'archives.

4 Provenance des renseignements versés au fichier

- Personne visée par les renseignements
- Membre du personnel de Revenu Québec
- Autre organisme public
- Organisme privé
- Autres (précisez) :

5 Catégories de personnes concernées par les renseignements versés

- Clientèle de Revenu Québec
- Membre du personnel de Revenu Québec
- Autres (précisez) :

6 Mode de gestion du fichier

Type de support :

- Informatique
- Autres (précisez) :

Lieu de conservation (ex. : dans les locaux de l'organisme) :

- Dans un endroit unique
- À plusieurs endroits

Précisez :

Durée de conservation des renseignements: (selon le calendrier de conservation)

Durée : **Aucun délai de conservation ne vise ces renseignements.**

7 Catégories de personnes ayant accès au fichier dans l'exercice de leurs fonctions

Titre, fonction, unité administrative

Le personnel autorisé de la Direction principale des lois sur les impôts (DPLI)

Le personnel autorisé de la Direction principale de la rédaction des lois (DPRL)

Le personnel autorisé de la Direction de l'évolution des processus et des systèmes, de la Direction générale de la législation (DGL)

Le personnel autorisé de la Direction générale du traitement et des technologies (DGTT) qui est affecté à l'entretien et au développement de ce système

8 Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des renseignements confidentiels

Contrôle des accès aux aires de travail

Contrôle des accès aux aires d'entreposage

Surveillance des lieux

Contrôle des droits d'accès

Journalisation

Autres (précisez) :

9 Mise à jour de la fiche descriptive

Date de la création : 2015-03-30

Date de mise à jour et objet de la modification, s'il y a lieu :

2018-03-09 : Changement d'appellation de la Direction générale de la législation (DGL)